

DÉPARTEMENT
NIEVRE
CANTON
COSNE-COURS-SUR-LOIRE
COMMUNE
COSNE-COURS-SUR-LOIRE

ARRÊTÉ DU MAIRE

12 Janvier 2024

CIRCULATION Et STATIONNEMENT

Parking Place de la
Chaussade

LE MAIRE DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
et notamment ses articles L 2 213-1 et suivants,

VU la demande de travaux Parking Place de la Chaussade, qui
sera réalisé par l'entreprise FAUCARDAGE du Centre – Mr
Jérôme CHAMBLET

CONSIDERANT que cette opération ne peut se réaliser,
sans modification des dispositions actuelles du stationnement et
de la circulation,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de préserver la sécurité
publique,

A R R E T E

ARTICLE 01 : Du Lundi 22 Janvier 2024 au Vendredi 23 Février 2024, à partir de 8h00, l'entreprise FAUCARDAGE du Centre est autorisée à stationner sur le domaine public, parking Place de la Chaussade, afin d'entreprendre des travaux.

ARTICLE 02 : Du Lundi 22 Janvier 2024 au Vendredi 23 Février 2024, à partir de 8h00, l'entreprise FAUCARDAGE du Centre est autorisée à neutraliser quatre places de stationnement sur le parking de la Chaussade.

ARTICLE 03 : Les droits des tiers demeureront préservés.

ARTICLE 04 : L'entreprise FAUCARDAGE du Centre mettra en place la signalisation réglementaire rappelant les dispositions ci-avant, et devra en assurer la surveillance, pendant toute la durée des travaux.

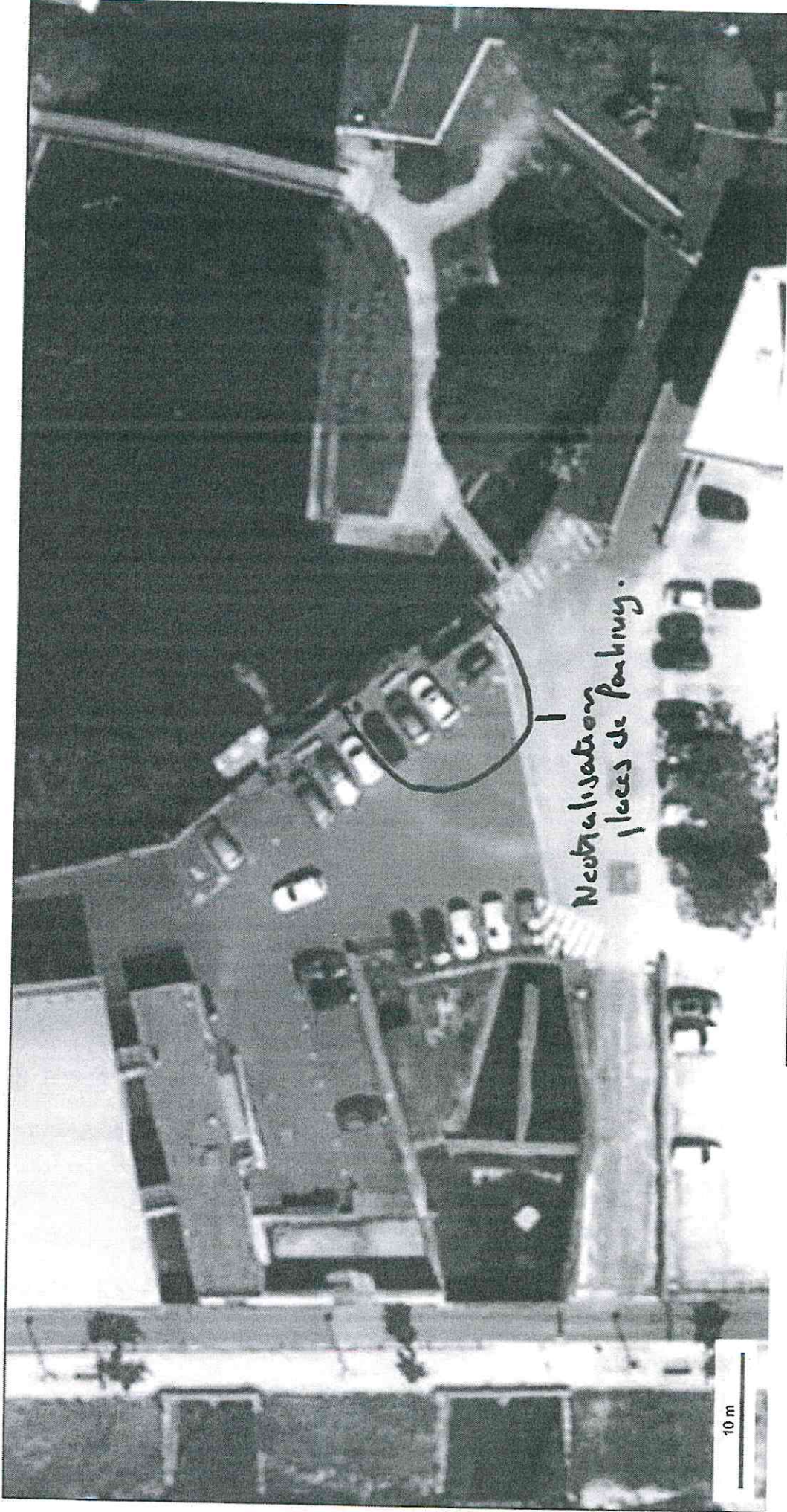
ARTICLE 05 : Madame la Commandante de la Communauté de Brigades de Gendarmerie de Cosne-Cours-sur-Loire, Monsieur le Directeur des Services Techniques Municipaux et le Chef de la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont copie sera adressée à Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de Cosne, ainsi qu'au Service du Pôle de Santé de Cosne.

FAIT À COSNE-COURS-SUR-LOIRE, LE DOUZE JANVIER DEUX MILLE VINGT QUATRE



Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué à la sécurité
Michel RENAUD

Parking Chaussade



© IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 2° 55' 22" E
Latitude : 47° 24' 36" N

<https://www.geoportail.gouv.fr/carte>